

électeurs, en opposition au Dr. Fiset, le député actuel. Il est connu aussi que l'Hon. Sollicité-Général Chauveau a été élu aux élections locales par le vote prépondérant de l'officier-rapporteur, Rimoni, à tous les jours été conservateur. Fiset a été élu comme tel, mais après avoir pris son siège en chambre, il supporta le gouvernement Mackenzie.

Chauveau a aussi changé de politique et a voulu perdre son élection pour un seul vote. Maintenant, que fait le gouvernement pour garder ce comté ?

10. Il dépense actuellement \$16,000 (dix mille dollars) pour la construction d'un quai à Matane.

20. Il dépense \$3,000 (trois mille dollars) pour construire un quai à la Rivière Blanche.

30. Le plus gros jet de sous vient d'être payé \$16,000 (seize mille dollars) à l'Hon. Juge Tondy, beau-père du député local, l'Hon. M. Chauveau, pour éteindre la dette des constables de la seigneurie envers l'Hon. Juge, pour des journées de brève qu'ils étaient obligés de donner, au seigneur, d'après les actes de concession, somme qui n'avait jamais été exigée d'eux jusqu'à dernièrement. L'exaction de ce droit souleva les constables contre leur seigneur qui, par l'entremise de son gendre, pressa le gouvernement local à consentir à ce que cette somme de \$16,000 fut payée par le gouvernement fédéral. Le refus du gouvernement d'obtempérer à ses désirs le fit trahir le parti conservateur.

Ce, que le gouvernement conservateur avait refusé, le gouvernement Joly, dont M. Chauveau est membre, l'a accordé, et M. Mackenzie, en revenant des provinces maritimes, rencontra le Dr. Fiset qui alla au devant de lui et lui montra que si l'on refusait les \$16,000, Langevin serait certainement élu. M. Mackenzie accéda à la demande du Docteur Fiset. Il se rendit à Québec où les documents nécessaires furent signés. M. Chauveau arriva

samedi à St. Clément et donna les papiers au Dr. Fiset afin qu'il les montrât aux électeurs du village et de ceux de St. Fabien et de St. Mathieu, paroisses comprises dans la seigneurie. Ce qui était une tentative pour acheter en gros les votes au bénéfice du docteur.

Il est à observer qu'à toutes les élections qui ont eu lieu depuis plusieurs années des promesses ont été faites aux électeurs pour les débarrasser de leur dette d'environ \$20 par tête envers leur seigneur.

Les électeurs de ces trois paroisses fatigués de ces promesses, étaient réfractaires de voter pour les conservateurs à la prochaine élection, mais les honnêtes et incorruptibles gouvernements libéraux de Québec et d'OTTAWA AVALANT REBOUTÉ DE TRIOMPHER PAR TOUTS LES MOYENS, ET A'IMPORTE QUEL PRIX.

Pour prouver que les chances du Docteur étaient petites, il s'était abstenu de les visiter jusqu'au règlement de la question. Ce n'est que dimanche dernier qu'il a paru devant les électeurs brandissant à la main les preuves de son crime. Ceci en face de l'accusation portée par lui contre M. Langevin d'avoir dépensé \$32,000 pour les élections dans vingt-neuf comtés, n'est pas de peu d'importance, et nous doutons s'il est possible de trouver dans les annales d'un pays un acte aussi infâme.

Cette odieuse tentative réussira-t-elle ? Le temps le dira. Nous espérons, que pour l'honneur de ce comté, qu'elle ne réussira pas. Si ce plan a du succès ou non, ce sera le dernier clou dans le cercueil du ministère de corruption et de fraude que nous avons à Ottawa.

Les électeurs de toute la Puissance doivent comprendre maintenant à quels hommes ils ont affaire, et nous espérons qu'ils feront tomber du pouvoir des politiciens sans principes pour qui tous les moyens sont bons.

D'autres commentaires sont superflus, mais laissons ces faits à la considération des honnêtes électeurs du Canada étant certain qu'une telle iniquité ne passera pas impunie.

COMMENT LES CONTRATS ONT ÉTÉ DONNÉS.

Le National, pour tâcher d'excuser ses maîtres, cherche à prouver que les conservateurs n'ont fait de même. Nous allons voir ce qui en est.

L'ancien gouvernement de 1867, au 6 Nov. 1873, donna des contrats pour la somme de \$28,360,000, les plus basses soumissions pour tous